# Intervention sur la différenciation de Gaïd Andro

La différenciation travaille sur des compétences visées, précises. Ce repérage des compétences est essentiel pour mettre en place la différenciation la plus appropriée en fonction de la compétence travaillée.

La différenciation est différente de l’individualisation car cette dernière peut entrainer de la stigmatisation (ex : une aide spécifique attribuée à un élève va le stigmatiser plus qu’il ne va l’aider). Ainsi la différenciation est possible lorsque le collectif (la classe) se donne un objectif commun (la compétence visée).

La différenciation est possible grâce au contrat didactique (Guy Brousseau), c’est-à-dire la construction des conditions par l’enseignant pour permettre à l’élève de s’acquitter de son apprentissage. Ce contrat passe par la notion de « dévolution » : « acte par lequel l'enseignant fait accepter à l'élève la responsabilité d'une situation d'apprentissage […] et accepte lui-même les conséquences de ce transfert ».

Elève

=

Dévolution

Enseignant

=

Institutionnalisation

Contrat didactique

Ainsi, comme le sous-tend la pédagogie Freinet, penser la différenciation, c’est penser les différents types de la dévolution. Ce n’est pas la difficulté qui guide la différenciation mais la forme de responsabilisation de l’élève vis-à-vis de ses apprentissages.

4 types de différenciation sont envisageables :

* La différenciation par les contenus : les élèves travaillent sur des contenus différents définis en termes d’objectifs cognitifs, méthodologiques et comportementaux.

**1 objectif final**  
(exemple : maîtrise  
d’une connaissance  
ou compétence particulière à partir  
d’un texte)

**Objectif de savoir-faire 1**

**Objectif de savoir-faire 2**

**Objectif de savoir-faire 3**

* La différenciation des processus : l’objectif final est le même pour tous mais plusieurs démarches sont proposées aux élèves pour l’atteindre (ex : démarche inductive/déductive, concrète/abstraite, statistique/littéraire). Dans le cadre de l’utilisation de Story Map, il s’agit de proposer des démarches les mieux adaptées aux différents profils d’élèves et de se demander comment accompagner au mieux les élèves pour s’emparer de l’outils et produire de l’oral.

Démarche 1

**Diagnostic**  
**préalable** :  
identification des  
besoins

Démarche 2

**1 objectif final**

Démarche 3

* La différenciation des productions : varier les outils de productions, varier le type de restitution, varier le support de production. (Cette différenciation n’est pas utilisable dans le cadre des Story Map)
* La différenciation par l’organisation de la classe : varier les dispositions, favoriser le travail de groupe. Ex : classe-puzzle : ilots qui travaillent chacun sur un thème ou une compétence qui regroupé-e-s donne l’apprentissage.

La différenciation doit également s’inscrire dans une échelle temporelle et anticiper si elle sera utilisée avant, pendant ou après l’activité ou les trois.

André Tricot propose, pour éclairer la réflexion sur la différenciation, la théorie de la charge cognitive (John Sweller) dont l’enjeu est de mobiliser le maximum de charge cognitive des élèves pour l’apprentissage mais aussi d’identifier le véritable apprentissage en jeu (ex : métropolisation, ségrégation…). (<https://www.youtube.com/watch?v=78n89V9lVfE> )

Ainsi la différenciation, c’est l’identification de l’apprentissage et son explication.

Questions :

L’intervention d’interlocuteur externe à la classe permet une différenciation du processus (cf AFOCAL pour Anaïs)

Technique du 1-2-4 et réunion des experts

Problème de la story map collaborative qui aura permis la classe-puzzle

Question de l’évaluation : Retour métacognitif (qu’est-ce que tu as appris ?) + question identique avant et après

Question de l’oral : Différentes approches sont possibles : oral exposé, oral intégré à la Story Map, oral débat/d’argumentation, oral à l’intérieur des groupes